

## Accident corporel entre deux véhicules – FFALB3

Assimilez les procédures à suivre pour régler un sinistre automobile

**Code produit :** FFALB3

**Niveau :** Initiation

**Modalité :** Classe virtuelle

**Durée (en heure) :** 2.5

**Tarif :**

**Eligible DDA :** oui

**Public :** gestionnaires sinistres  
débuteurs, gestionnaires  
production

**Prérequis :**

aucun

### Objectif

- appréhender la convention applicable au règlement des sinistres corporels

### Programme de la formation

- Pourquoi la convention IRCA ?
  - Son histoire et ses grands principes
- Dispositions générales
  - Désignation de l'assureur
  - Relations entre les sociétés
  - Modalités de recours
- Accidents entre deux véhicules
  - Règles de l'assureur mandataire
  - Recours en contribution
- Règlement des litiges
  - Renonciation aux actions judiciaires
  - Arbitrage

### Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage

- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

### **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants